

Enquête flash sur les conséquences de la
crise énergétique pour les entreprises :
Le choc énergétique se transforme en
choc de trésorerie

En synthèse :

La hausse des prix de l'énergie causée par les conflits au Moyen-Orient et en Russie se transmet désormais directement aux marges et à la trésorerie des entreprises. Cette transmission tient notamment à leur faible capacité à répercuter rapidement les surcoûts dans leurs prix de vente.

Entre mars et août 2026, la facture énergétique des entreprises ayant répondu à l'enquête du MEDEF a augmenté de 20 % en médiane. Cette hausse est particulièrement marquée dans les secteurs directement exposés aux carburants, notamment le transport-logistique, où elle atteint 35 % en médiane et où 75 % des réponses font état d'une augmentation d'au moins 30 %.

Or, près de trois entreprises sur quatre absorbent au moins les trois quarts de cette hausse : 51 % ne répercutent aucun surcoût à leurs clients et 23 % n'en répercutent pas plus d'un quart. Pour beaucoup, cette situation est également appelée à durer : 27 % n'ont aucune possibilité de répercussion et 24 % doivent attendre le renouvellement d'un contrat.

Cette absorption des surcoûts se traduit déjà dans les équilibres financiers. 45,8 % des entreprises connaissent des tensions de trésorerie récurrentes ou plus sévères, et 17,8 % font face à des difficultés de paiement ou à un risque pour la continuité de leur activité.

La capacité de résistance commence ainsi à s'éroder : 23,8 % des entreprises sont déjà en situation insoutenable ou disposent de moins de trois mois de capacité d'absorption. Cette proportion atteint 38,3 % dans le Transport & Logistique, 30,5 % dans la Construction & Immobilier et 22,3 % dans l'Industrie & Énergie

Le choc commence déjà à affecter les décisions de gestion : 66 % des répondants réduisent leurs marges, 40 % reportent ou annulent des investissements et 26 % agissent sur les recrutements, les effectifs ou l'activité.

5 chiffres à retenir

+20 % : hausse médiane de la facture énergétique entre mars et août 2026.

74 % des entreprises absorbent au moins les trois quarts de la hausse de leurs coûts.

45,8 % connaissent déjà des tensions de trésorerie récurrentes ou plus sévères.

23,8 % sont déjà en situation insoutenable ou disposent de moins de trois mois de capacité d'absorption.

38,3 % des entreprises du transport-logistique sont déjà en situation insoutenable ou disposent de moins de trois mois de capacité d'absorption.

Principaux résultats :

1. Un choc énergétique qui touche très largement les entreprises

L'enquête met en évidence **un choc énergétique majeur qui se transmet aux équilibres économiques et financiers des entreprises**. **87,1 % des répondants considèrent la crise comme un sujet important ou très important, dont 57,7 % comme très important**, soit près de six répondants sur dix. À l'inverse, seuls 1,6 % estiment que la crise est sans impact.

2. Une pression forte sur les coûts énergétiques

L'exposition des entreprises varie fortement selon les sources d'énergie : Parmi les répondants, 83,2 % achètent directement des carburants routiers, 62,1 % de l'électricité, 18,3 % du gaz naturel et 13,7 % du GNR. **Les hausses les plus fortes concernent les carburants et produits pétroliers : 78 % des entreprises répondantes déclarent une hausse d'au moins 30 % pour les carburants routiers et 74 % pour le GNR**. Les hausses apparaissent plus contenues pour le gaz naturel et l'électricité, avec respectivement 20 % et 11 % des répondants concernés déclarant une augmentation d'au moins 30 %.

Toutes énergies confondues, la facture énergétique augmente d'environ 20 % en médiane entre mars et août 2026. 41 % déclarent une hausse d'au moins 30 % et environ 13 % une hausse d'au moins 50 %. Cette pression est particulièrement forte dans le transport-logistique : la hausse médiane y atteint 35 % et 75 % des réponses exploitables du secteur font état d'une augmentation d'au moins 30 %.

3. Une hausse difficile à répercuter sur les clients, pesant sur la trésorerie et les marges.

La difficulté majeure réside dans la capacité des entreprises à transmettre cette hausse dans leurs prix de vente. 74 % absorbent au moins les trois quarts de la hausse de leurs coûts. 51 % des entreprises répondantes n'en répercutent aucune part.

La temporalité des contrats pèse également sur cette contrainte : 24 % des entreprises déclarent devoir attendre le renouvellement d'un contrat pour répercuter une partie du coût, 27 % des entreprises répondantes déclarent n'avoir aucune possibilité de répercussion pour l'instant. À l'inverse, seules **15 %** peuvent ajuster leurs prix immédiatement ou dans un délai inférieur à un mois.

4. Des tensions importantes sur la trésorerie et les marges

En conséquence, la hausse des prix exerce dès à présent une pression significative sur les équilibres financiers. **38,5 % des entreprises déclarent encore pouvoir absorber une tension ponctuelle sans financement supplémentaire, mais 45,8 % connaissent des tensions de trésorerie récurrentes ou plus sévères**. Plus préoccupant, **17,8 % indiquent faire face à des difficultés de paiement ou à un risque pour la continuité de leur activité**.

5. Une capacité de résistance qui commence à s'éroder

La capacité des entreprises à absorber durablement le choc devient un point de vigilance majeur. **Tous secteurs confondus, 23,8 % des répondants déclarent une situation déjà insoutenable ou disposent de moins de trois mois de capacité d'absorption.**

Les écarts entre macro-secteurs sont particulièrement marqués. Le **Transport & Logistique** concentre les principaux signaux de fragilité : **66 %** des entreprises répondantes de ce macro-secteur connaissent des tensions de trésorerie récurrentes ou plus sévères et **38,3 %** sont déjà en situation insoutenable ou disposent de moins de trois mois de capacité d'absorption. Cette dernière proportion atteint également **30,5 %** dans la **Construction & Immobilier**, **22,3 %** dans l'**Industrie & Énergie**, **18,3 %** dans le **Commerce** et **14,7 %** dans les **Services**.

6. Des mécanismes de transmission très différents selon les secteurs

Les remontées des branches confirment une forte hétérogénéité des impacts selon les secteurs, qui dépend principalement du poids et de la nature de l'énergie consommée, de l'exposition aux prix de marché, des contrats d'approvisionnement existants et de la capacité à répercuter les surcoûts.

Dans les **transports et les travaux publics**, le choc est direct et immédiat : le diesel représente 25 à 30 % du coût de revient du transport routier de marchandises, tandis que les travaux publics font état d'une hausse du GNR (gazole non routier) de 57 % depuis fin février. Les mécanismes d'indexation permettent d'en répercuter une partie, mais souvent avec retard, maintenant une pression sur la trésorerie.

Dans les **industries énérgo-intensives**, l'exposition au gaz, à l'électricité et aux produits pétroliers peut avoir des conséquences lourdes sur l'activité, en fonction des secteurs et entreprises et de leurs stratégies de couverture. La **chimie** fait notamment état d'un passage du gaz de 30 à 80 €/MWh et de l'électricité de 60 à 90 €/MWh, avec des capacités parfois limitées à répercuter les prix, des arrêts de certains **sites gazo-intensifs** et une réduction des capacités d'investissement. Dans d'autres industries, notamment l'**agroalimentaire**, le choc se diffuse également par les intrants, les emballages et le transport.

D'autres secteurs sont davantage affectés par leur faible capacité à répercuter les hausses. C'est notamment le cas de certaines activités réglementées ou encadrées, comme la répartition pharmaceutique et les services à la personne. À l'inverse, certains contrats à prix fixe peuvent protéger temporairement les entreprises, mais créent un risque de rattrapage lors de leur renouvellement.

Malgré ces différences, un même mécanisme se dessine : lorsque les surcoûts ne peuvent être répercutés rapidement, ils sont d'abord absorbés par les marges et la trésorerie, avant de peser progressivement sur l'investissement, l'activité et, dans les situations les plus contraintes, l'emploi.

1- Echantillon de l'enquête

L'échantillon de 1 532 entreprises¹ reste très largement composé de **TPE et PME (89 %)**, avec une majorité de **PME (56 %)**. Les **ETI et grandes entreprises représentent 11 %** des répondants.

Sur le plan économique, le répondant type reste une **TPE/PME réalisant quelques millions d'euros de chiffre d'affaires** : sur la base des données de chiffre d'affaires disponibles, le **CA médian s'établit autour de 2,9 M€** et **près de 60 % des entreprises réalisent moins de 5 M€ de CA**.

La répartition sectorielle demeure très stable. Les trois principaux ensembles sont les **services (31,2 %)**, **l'industrie (21,5 %)** et le **transport & logistique (18,1 %)**. À eux trois, ils représentent **environ 71 % des répondants**.

Structure sectorielle de l'échantillon

Répartition des répondants par grands secteurs d'activité		
Grand secteur	Nombre de répondants	Part des répondants
Services	478	31,2 %
Industrie & Énergie	329	21,5 %
Transport & Logistique	277	18,1 %
Construction & Immobilier	239	15,6 %
Commerce	182	11,9 %
Agriculture	24	1,6 %
Non renseigné	3	0,2 %
Ensemble	1 532	100 %

2- Impacts par secteurs d'activité

La crise constitue un enjeu largement partagé et prioritaire au sein de l'échantillon.

- **87,1 % des répondants** considèrent la crise comme importante ou très importante, dont **57,7 % comme très importante**, soit près de 6 répondants sur 10.
- À l'inverse, seuls **1,6 %** estiment que la crise est sans impact.

¹ L'enquête, conduite du 18 au 23 septembre 2026, a recueilli les réponses de 1 532 entreprises. Les résultats sont déclaratifs et reflètent la structure des répondants ; ils ne doivent donc pas être extrapolés sans précaution à l'ensemble des entreprises françaises. Les contributions des fédérations professionnelles présentées dans le focus sectoriel complètent ces résultats quantitatifs, mais reposent sur des périmètres et des méthodologies variables.

Importance perçue de la crise par les entreprises

Indice d'impact de la crise par macro-secteur

Macro-secteur	Réponses	Indice d'impact / 4	Niveau d'impact
Services	460	3,19	Modéré à fort
Industrie & Énergie	329	3,31	Fort
Transport & Logistique	277	3,92	Très fort
Construction & Immobilier	240	3,47	Fort
Commerce	182	3,45	Fort
Agriculture	24	3,58	Très fort
Non renseigné	1	—	Non renseigné
Ensemble	1 532	3,43	Fort

3- Une hausse marquée de la facture énergétique, avec de fortes disparités sectorielles et en fonction du type d'énergie consommée

En moyenne, la **hausse de la facture énergétique est significative** : l'augmentation atteint environ **20 % entre mars et août 2026 (médiane)**. **41 % des entreprises répondantes** déclarent une hausse d'au moins **30 %**, tandis qu'environ **13 %** font état d'une augmentation d'au moins **50 %**.

En tenant compte de la taille des entreprises, la **hausse moyenne de la facture énergétique pondérée par le chiffre d'affaires est d'environ 23 %**. Ce résultat est toutefois **très sensible aux réponses des plus grandes entreprises**, compte tenu du poids qu'elles prennent mécaniquement dans le calcul. En excluant les entreprises réalisant plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires, la hausse moyenne pondérée s'établit à environ 19 %.

Les situations restent toutefois très hétérogènes selon les secteurs et entreprises :

D'une part, en raison du type d'énergie consommée.

Les achats énergétiques des entreprises répondantes restent très largement dominés par les **carburants routiers (83,2 %)**, devant **l'électricité (62,1 %)**. Les autres sources sont moins fréquemment achetées : **gaz naturel (18,3 %)**, **GNR (13,7 %)** et **fioul/GPL/propane (7,9 %)**.

Les entreprises davantage exposées aux **carburants et produits pétroliers**, notamment dans le **transport-logistique**, déclarent subir plus directement la hausse des prix et font aussi état des **plus fortes hausses de prix**. La hausse moyenne estimée atteint **+44 % pour le GNR** et **+40 % pour les carburants routiers**, devant le **fioul/GPL/propane (+36 %)** et les **autres produits pétroliers (+32 %)**. Parmi les entreprises ayant pu mesurer l'évolution des prix, **78 % déclarent une hausse d'au moins 30 % pour les carburants routiers** et **74 % pour le GNR**.

Cette exposition se retrouve dans les résultats sectoriels : la **hausse médiane atteint 35 % dans le transport-logistique** et **75 % des réponses exploitables du secteur** font état d'une hausse d'au moins 30 %.

Hausse de la facture énergétique pondérée par le chiffre d'affaires

Hausse de la facture énergétique par macro-secteur			
Macro-secteur	Réponses exploitables	Hausse médiane	Part avec hausse ≥ 30 %
Services	264	15 %	31 %
Industrie & Énergie	208	12 %	20 %
Transport & Logistique	210	35 %	75 %
Construction & Immobilier	160	21 %	38 %
Commerce	107	15 %	28 %
Agriculture*	12	30 %	58 %
Ensemble	961	20 %	41 %

Les hausses déclarées apparaissent nettement plus contenues pour le **gaz naturel (+15 % en moyenne estimée)** et surtout pour **l'électricité (+10 %)**, dont le marché avait jusque peu été épargné des effets de la crise et pour qui les entreprises s'étaient déjà majoritairement déjà couvertes jusqu'à la fin de l'année.

Évolution estimée des prix de l'énergie par source énergétique

Énergie	Réponses renseignées	Hausse moyenne estimée*	Part avec hausse ≥ 30 %**
GNR	428	≈ 44 %	74 %
Carburants routiers	1 177	≈ 40 %	78 %
Fioul / GPL / propane	352	≈ 36 %	58 %
Autres produits pétroliers	308	≈ 32 %	50 %
Gaz naturel	551	≈ 15 %	20 %
Électricité	796	≈ 10 %	11 %

D'autre part, certaines entreprises déclarent être encore relativement protégées grâce à des **contrats à prix fixe ou pluriannuels**, qui retardent ou neutralisent pour l'instant la hausse de leur facture. Plusieurs répondants indiquent néanmoins que cette protection est temporaire, avec un **risque de hausse au moment du renouvellement des contrats**.

4- Des surcoûts déjà significatifs et qui continuent de s'accumuler

Les entreprises répondantes déclarent avoir supporté des **surcoûts significatifs depuis mars 2026**. Ramenés à une année pleine, ils représentent un montant moyen d'environ **588 k€ HT par entreprise** et un montant médian d'environ **36 k€**. Pour les entreprises disposant de données exploitables de chiffre d'affaires, ce surcoût annualisé représente **1,5 % du chiffre d'affaires en médiane**.

Le rythme des surcoûts s'est légèrement accentué depuis l'été. Les montants déclarés depuis le 1er août, également ramenés à une année pleine, atteignent environ **563 k€ en moyenne et 37 k€ en médiane**, soit **1,9 % du chiffre d'affaires en médiane**. L'écart important entre moyenne et médiane traduit une forte dispersion des situations.

Ainsi, **le surcoût médian annualisé passe de 36 k€ sur la période observée depuis mars à 37 k€ depuis août**, tandis que son poids médian dans le chiffre d'affaires passe de **1,5 % à 1,9 %**.

5- Une hausse des coûts largement absorbée par les entreprises

Les entreprises disposent de **peu de marges de manœuvre pour répercuter la hausse des coûts dans leurs prix de vente**. 51 % des entreprises répondantes n'en répercutent aucune part et 23 % en répercutent au maximum 25 %. Au total, 74% des répondants absorbent donc au moins les trois quarts de la hausse.

Cette répercussion est également souvent impossible ou différée : 27 % des entreprises répondantes déclarent n'avoir aucune possibilité de répercussion et 24 % indiquent devoir attendre le renouvellement d'un contrat. À l'inverse, **15 %** peuvent ajuster leurs prix immédiatement ou dans un délai inférieur à un mois.

Les entreprises répondantes sont ainsi confrontées à un double enjeu : absorber une part importante des surcoûts à court terme et, pour beaucoup d'entre elles, attendre avant de pouvoir ajuster leurs prix de vente.

6- Des tensions de trésorerie significatives, avec de fortes disparités sectorielles

La hausse des prix exerce en conséquence une pression significative sur la trésorerie : si 39% % des entreprises répondantes déclarent encore absorber une tension ponctuelle sans financement supplémentaire, 46 % connaissent déjà des tensions récurrentes ou plus sévères. 18% indiquent faire face à des difficultés de paiement ou à un risque pour la continuité de leur activité.

Le Transport & Logistique ressort comme le macro-secteur déclarant les tensions les plus fortes : 66 % des entreprises répondantes du secteur font état d'une tension de trésorerie récurrente ou plus sévère, et 30 % déclarent des difficultés de paiement ou un risque pour la continuité de leur activité. Des tensions importantes sont également déclarées dans le Commerce (51 %) et la Construction & Immobilier (49 %), où environ une entreprise répondante sur deux fait état de tensions récurrentes ou plus sévères.

Effets de la crise énergétique sur la trésorerie des entreprises

	Effet sur la trésorerie	%
	Tension ponctuelle, absorbée sans financement supplémentaire	38,5 %
	Tension récurrente nécessitant davantage de trésorerie / financement CT	28,1 %
	Aucun effet notable	15,7 %
	Difficultés entraînant des délais ou reports de paiement	8,4 %
	Risque sérieux pour la continuité de l'activité à 3 mois	7,0 %
	Difficulté déjà critique pour la continuité de l'activité	2,4 %

7- Une capacité de résistance très inégale selon les secteurs

Les tensions sur la capacité d'absorption sont particulièrement marquées dans certains macro-secteurs. Dans le Transport & Logistique, 17,7 % des entreprises répondantes déclarent que la situation est déjà insoutenable sans soutien supplémentaire et 20,6 % disposent de moins de trois mois de capacité d'absorption. Au total, 38,3 % des répondants de ce secteur se trouvent ainsi dans une situation déjà insoutenable ou disposent de moins de trois mois de marge.

La Construction & Immobilier est également fortement exposée : 30,5 % des entreprises répondantes déclarent une situation déjà insoutenable ou une capacité d'absorption inférieure à trois mois. Cette proportion atteint 22,3 % dans l'Industrie & Énergie, 18,3 % dans le Commerce et 14,7 % dans les Services.

Ces écarts entre secteurs ne doivent toutefois pas masquer l'ampleur globale des tensions : tous secteurs confondus, près d'un répondant sur quatre (23,8 %) déclare une situation déjà insoutenable ou une capacité d'absorption inférieure à trois mois.

Capacité d'absorption de la hausse des coûts par secteur d'activité

Capacité d'absorption de la hausse des coûts énergétiques par macro-secteur

Macro-secteur	Déjà insoutenable	Moins de 3 mois*	Situation fragile à moins de 3 mois	Au-delà de 6 mois
Services	6,5 %	8,2 %	14,7 %	39,9 %
Industrie & Énergie	9,8 %	12,5 %	22,3 %	39,0 %
Transport & Logistique	17,7 %	20,6 %	38,3 %	21,7 %
Construction & Immobilier	10,2 %	20,3 %	30,5 %	19,9 %
Commerce	8,0 %	10,3 %	18,3 %	34,9 %
Agriculture	14,3 %	19,0 %	33,3 %	28,6 %
Ensemble	10,2 %	13,6 %	23,8 %	32,2 %

* Moins de 3 mois : entreprises déclarant pouvoir absorber la hausse pendant moins d'un mois ou de 1 à moins de 3 mois.

Situation fragile à moins de 3 mois : situation déjà insoutenable + capacité d'absorption inférieure à 3 mois.

8- Des entreprises qui absorbent le choc, au prix d'arbitrages de plus en plus importants

Face à la hausse des prix de l'énergie, les entreprises répondantes ont engagé un large éventail de mesures qui traduisent avant tout leur volonté d'absorber le choc et de préserver leur activité :

- La réduction des marges constitue le principal levier mobilisé, cité par 66 % des répondants.
- 40 % des répondants déclarent reporter ou annuler des investissements
- 39 % réduisent ou optimisent leurs déplacements et leur logistique.
- Le recours accru à la trésorerie, au découvert ou à l'emprunt concerne par ailleurs près de 30 % des entreprises.
- La hausse des prix de vente reste un levier important mais contraint : 32 % des entreprises indiquent avoir augmenté leurs prix ou transféré une partie du surcoût à leurs clients.

Les ajustements commencent également à toucher l'emploi et l'activité : 26 % des entreprises gèlent ou réduisent les recrutements ou les effectifs, ou recourent à l'activité partielle, tandis que 13 % mentionnent une réduction de la masse salariale. Ces résultats suggèrent que, lorsque les marges de manœuvre financières se réduisent, les entreprises sont conduites à agir progressivement sur des postes plus structurants.

En parallèle, le choc énergétique conduit les entreprises à rechercher des gains d'efficacité et une réduction durable de leur exposition à l'énergie. Environ un quart des répondants agit sur la consommation de carburant de son parc automobile (26 %) ou met en œuvre des mesures de sobriété et d'efficacité énergétique (24 %). D'autres renégocient ou diversifient leurs contrats et fournisseurs d'énergie (12 %).

Enfin, la crise joue également un rôle d'accélérateur de certaines transformations énergétiques : 15 % des répondants accélèrent l'électrification et d'autres engagent des actions de décarbonation, d'autoconsommation ou de substitution énergétique. Ces transformations restent moins fréquentes que les mesures immédiates de réduction des coûts, mais témoignent d'une recherche de solutions plus structurelles face à la hausse des prix.

FOCUS SECTORIEL

Note : Des contributions consolidées reçues des fédérations professionnelles en complément de l'enquête Flash permettent d'illustrer les mécanismes de transmission propres à chaque secteur. Elles reposent toutefois sur des périmètres et des méthodologies variables et ne sont donc pas directement comparables entre elles.

Des mécanismes de transmission très différents selon les secteurs

Les remontées des branches confirment la forte hétérogénéité des situations. **Quatre facteurs déterminent principalement l'intensité et la vitesse de transmission du choc : la nature de l'énergie consommée, son poids dans les coûts, les modalités contractuelles d'achat et la capacité à répercuter les surcoûts dans les prix de vente.** Selon les secteurs, le choc peut être direct, différé par les contrats ou transmis indirectement par les intrants.

Transport routier de marchandises – une exposition directe au gazole, partiellement compensée par l'indexation.

97 % du transport routier de marchandises roule au diesel, qui représente **25 à 30 % du coût de revient des transporteurs**. La profession fait état d'une hausse de **51 % du diesel à la pompe depuis le début de l'année au 18 septembre**. L'indexation gazole permet de répercuter cette hausse, mais avec un décalage qui entretient les tensions de trésorerie. La branche considère l'ensemble du secteur comme concerné et anticipe une aggravation de la situation.

Transport routier de voyageurs – un cumul de hausses et une répercussion plus difficile.

Pour les véhicules de plus de 7,5 tonnes, la contribution fait état d'un **surcoût du gazole de 39,7 % par rapport à février 2026** et d'une hausse de **49,6 % sur un an du gazole professionnel**, auxquels s'ajoutent **+18 % pour l'AdBlue et +7,6 % pour les assurances**. Le coût complet synthétique du transport scolaire progresserait de **6,8 % sur un an**. Les mécanismes d'indexation, plus hétérogènes que dans le transport de marchandises, ne compensent que partiellement ces hausses, avec des effets sur les marges, la trésorerie et l'investissement.

Bâtiment et travaux publics – des modes d'exposition différents.

Dans le bâtiment, le choc se transmet surtout par les matériaux, dont l'indice BT01 ferait apparaître une hausse de **4,4 % entre février et juillet 2026**. La répercussion est partielle sur les marchés publics, beaucoup plus rare sur les marchés privés et quasiment inexistante auprès des ménages. Dans les travaux publics, l'exposition au GNR est directe : la branche fait état d'une hausse de **57 % TTC et 87 % hors taxes entre le 27 février et le 11 septembre 2026** et évalue à **plus de 800 M€** le surcoût annuel de production.

Industries agroalimentaires – une double exposition à l'énergie et aux intrants.

Les remontées font état de tensions simultanées sur le **gaz, l'électricité et les carburants routiers**, avec notamment un doublement du prix du CAL 27 gaz et une hausse annoncée de **50 % du prix de l'électricité pour 2027**. L'exposition varie fortement selon les couvertures et les échéances contractuelles. À cette hausse s'ajoutent les effets sur les emballages et le transport, difficiles à transmettre dans la chaîne de valeur. Certaines contributions font état de hausses de **30 à 100 % selon les produits énergétiques** et d'un **surcoût total depuis mars compris entre 60 000 et 300 000 euros par entreprise**.

Chimie – des effets pouvant aller jusqu’à l’arrêt de la production.

La branche indique une évolution du **naphta de moins de 500 à plus de 800 \$/t**, du **gaz naturel de 30 à 80 €/MWh** et de **l’électricité de 60 à 90 €/MWh**. Les activités amont et gazo-intensives font état d’arrêts de plusieurs sites ainsi que d’une dégradation des marges et des capacités d’investissement. Les activités les plus exposées représenteraient environ **600 entreprises, 82 000 salariés et 40 % du chiffre d’affaires du secteur**.

Entreprises gazo-intensives – un risque sur les investissements de transition.

Dans certaines entreprises industrielles, l’énergie est devenue le **deuxième poste de dépenses après les matières premières**. Lorsque les hausses ne peuvent être répercutées, la réduction de la capacité d’autofinancement peut conduire au **report, voire à l’arrêt d’investissements dans l’efficacité énergétique, l’électrification et la décarbonation**.

D’autres activités industrielles subissent un effet de cascade sur leurs coûts.

Le choc se diffuse aux matières premières, aux emballages, au transport, aux flottes et à la maintenance. Une contribution fait notamment état d’un **doublément du coût des emballages plastiques**, d’une hausse de **5 à 15 % des matières**, de **6 à 15 % du transport** et de **25 % des coûts liés aux flottes, engins et déplacements**. L’exposition dépend fortement des contrats : certains protègent temporairement les entreprises, tandis que leur renouvellement peut provoquer un rattrapage brutal. Dans les filières déjà confrontées à une demande dégradée, cette hausse accélère les arbitrages sur l’investissement, l’activité et l’emploi.

Des secteurs de services contraints dans leur capacité à répercuter les hausses.

Dans la **répartition pharmaceutique**, les prix réglementés et les obligations de service public limitent la transmission des surcoûts. Les **services à la personne** sont confrontés à l’encadrement des prix et des indemnités kilométriques. Dans la **restauration collective**, les contrats pluriannuels et leurs mécanismes de révision retardent la répercussion des coûts liés aux carburants, aux fournisseurs et aux prestataires. Les **établissements de santé** subissent pour leur part une pression plus diffuse sur l’énergie, l’acheminement, les transports sanitaires et les fluides médicaux, dans un contexte de consommations largement incompressibles.

Conseil et activités de services – un choc passant par la mobilité et la demande.

Le renchérissement des déplacements chez les clients et de la prospection conduit à les réduire, avec un effet sur l’activité que le distanciel ne compense que partiellement. Le secteur fait également état d’un effet indirect : certains clients reportent leurs investissements et privilégient les missions consacrées à la réduction des coûts.

Tourisme de montagne et bois-ameublement – le rôle protecteur du mix énergétique et des contrats.

Dans le tourisme de montagne, les **contrats d’électricité à prix fixe pluriannuels** amortissent temporairement le choc, tandis que l’exposition au GNR demeure importante. Dans le bois-ameublement, l’autoconsommation de biomasse limite l’exposition de certaines entreprises, mais les coûts du transport routier restent importants et les fabricants de panneaux sont davantage exposés en raison de leurs besoins énergétiques.